

CANICULE ET SECHERESSE

Il ne fait pas de doute que l'été 2003 restera dans les mémoires. En effet nous sommes confrontés à un phénomène météorologique exceptionnel. Depuis le mois de mars les pluies sont très faibles voire inexistantes. A ce constat déjà inquiétant, s'ajoute une chaleur inédite par son intensité et sa durée. Le thermomètre affiche des températures records.

Face à cette situation, le préfet a pris plusieurs arrêtés pour réglementer l'usage de l'eau et aussi pour assurer la sécurité incendie. Un résumé sommaire de ces arrêtés est affiché sur les panneaux communaux et le texte intégral est à votre disposition en mairie.

La vigilance et la solidarité sont indispensables pour faire face à cette situation. Pour sa part, la commune surveille le débit des sources alimentant le réseau d'eau potable ainsi que le niveau des réservoirs. Pour le moment, il n'y a pas d'inquiétude, nos sources continuent de donner et les trop-plein fonctionnent. Cependant, la période de sécheresse semble encore vouloir se prolonger et l'économie d'eau est plus que jamais de rigueur.

Par ailleurs, la végétation particulièrement sèche ne demande qu'à s'enflammer, il est donc inconcevable de prendre le moindre risque en allumant un feu. La circulaire préfectorale insiste en particulier sur les barbecues réalisés en dehors d'une zone sécurisée d'une habitation privée. Ces mesures peuvent

paraître contraignantes mais le bien-être et la sécurité de tous sont en jeu. Donc le civisme et la prudence ...

N'EN JETEZ PLUS !! (2)

L'année dernière nous avons attiré votre attention sur l'usage des containers communaux, ces dispositions sont toujours les mêmes : ils sont réservés aux personnes dont la résidence est éloignée des points de collecte. De plus, la déchetterie de St Alban Laysse est à notre disposition pour les encombrants. Malheureusement nous ne pouvons que constater que certains talus se transforment en décharges sauvages. A certains endroits, en plus de végétaux, on retrouve toute sorte de déchets et d'objets usagés. Il faut savoir qu'un emballage plastique met plusieurs dizaines voire plusieurs centaines d'années à se dégrader et que dire d'une batterie d'automobile contenant de l'acide et du plomb, des substances hautement toxiques. Il ne s'agit que d'exemples, la liste complète des objets que l'on peut retrouver serait tristement trop longue à établir. Il est vraiment dommage que pour économiser un petit effort on détériore notre patrimoine et celui des générations à venir.

LE THOIRZAN est édité par la commune de THOIRY.
COMITE DE REDACTION : Dominique DUHEM, Laetitia DUMAS, Jérôme ESQUEVIN, Marie-Ange GAVET et Madeleine ROSSI.

Nous vous rappelons que toutes les bonnes volontés et sources d'inspiration sont les bienvenues.

Manifestations et cérémonies

22 février

Les enfants ont fêté carnaval. Comme d'habitude les costumes étaient variés et magnifiques ; Sa Majesté Carnaval, créée par les écoliers et quelques adultes, a disparu dans les flammes et les chansons, tandis que la soirée dansante se poursuivait dans la bonne humeur entretenue par la buvette et les nombreuses pâtisseries confectionnées par les parents.

Repas des Anciens

Le 11 mai, les Anciens étaient conviés à la salle des fêtes pour le traditionnel repas offert par la municipalité. 63 personnes avaient répondu à l'invitation et 13 autres avaient demandé qu'on leur apporte leur repas à domicile, leur santé ne leur permettant pas de se rendre loin de chez eux. La journée fut gaie, l'animation musicale offerte par les artistes habituels fut appréciée et les chanteurs locaux applaudis comme il se doit...



19 mars 2003

Jour anniversaire de la fin des combats en Algérie : Les «Anciens d'Algérie» étaient réunis autour du monument pour rendre hommage à leurs compagnons tombés au champ d'honneur, et particulièrement à René Mollard, leur camarade de Thoiry. Au moment où se déclenchait la guerre en Irak, l'heure était à l'émotion et chacun formait des vœux pour que les hostilités durent le moins possible.

8 mai 2003

C'est encore une cérémonie du souvenir qui rassemblait la population autour du monument aux morts pour célébrer la fin de la 2^e guerre mondiale : 58 ans déjà ! Après tant d'années de haine entre deux peuples, on ne peut que se féliciter du nouvel état d'esprit qui a su créer l'Europe. Rendons hommage à ceux qui ont survécu et qui n'ont de cesse maintenant, de prêcher l'amitié entre les peuples.

Thé dansant

Le 27 avril, a eu lieu le traditionnel thé dansant organisé au profit de l'institut Thépaz, école d'accordéon fréquentée par deux enfants de Thoiry. L'après-midi fut animée par les accordéonistes et leurs professeurs, puis les «diots-polenta» rassemblèrent un grand nombre de convives et la soirée se prolongea fort tard.

Gala de Gym

Le mardi 24 juin, les 20 enfants du cours de gymnastique de Corinne se sont produits devant un nombreux public. Ils ont présenté un parcours gymnique avec culbutes et pirouettes, exercices à la poutre, des danses sur le thème de la gadoue, et surtout un rock endiablé. Pour la bonne organisation de ce gala, Corinne avait fait appel à deux aides : Laura et Evelyne PACHOUD quant à Ginette, elle a confectionné les costumes. Merci à toute cette bonne équipe !

Kermesse

La fin de l'année scolaire est toujours marquée par un petit spectacle donné par les élèves. Le 21 juin, l'école avait ouvert ses portes aux adultes pour qu'ils prennent connaissance des travaux scolaires menés durant l'année. Des chants et des danses furent exécutés avec brio, on voyait les yeux des enfants pétiller de fierté sous les applaudissements des parents et amis. Bravo à Cécile et Véronique, les institutrices ! L'après-midi fut consacrée à la kermesse avec des jeux divers toujours appréciés, des promenades à poneys, des boissons et des glaces bienvenues durant la canicule ! Et la soirée se termina par les grillades, frites et « matafans » traditionnels. Les bénéfices de cette journée sont, bien sûr, destinés au financement des nombreuses activités et déplacements scolaires de l'année prochaine.

50 ans de mariage

C'est ce qu'ont déjà vécu Aimé et Alice Blanc du hameau des Chavonnettes ! Il fallait bien fêter ça en famille et la commune a voulu honorer ces «jeunes mariés» qui se sont dépensés si longtemps aux affaires du village : une magnifique composition florale leur a été remise ce jour-là , à la grande émotion du couple qui ne s'attendait pas à cette manifestation de gratitude. Rappelons qu'Aimé est resté maire de Thoiry pendant 30 ans et que leur demeure était souvent une annexe de la mairie !



"Les jeunes mariés"

C'était hier à Thoiry...

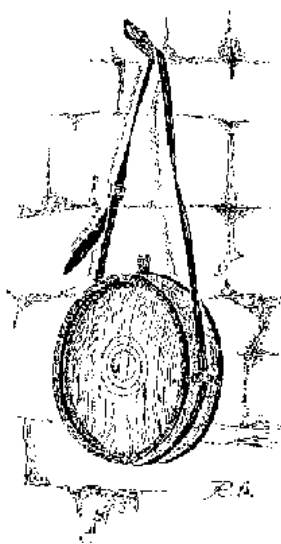
Les tourneurs sur bois.

Il existe à Thoiry une vieille tradition de tournage du bois. Depuis longtemps, le hameau de La Magne, sur la commune de Saint François de Sales, passe pour le seul village de tourneurs d' «Argenterie des Bauges», or en interrogeant les plus vieux habitants de Thoiry, on s'aperçoit que la vaisselle, les louches et les «botoillons» étaient également fabriqués par plusieurs tourneurs de notre commune.

Les Thoirzans sont encore quelques-uns à avoir connu un vieux tourneur de Thorméroz, Joseph Voiron dit «Tiatian», né dans les années 1860 et mort dans les années 1950 à 90 ans. Il fabriquait ces gourdes en bois appelées «botoillons» en patois local, qui accompagnaient les agriculteurs dans tous les travaux d'été et d'hiver : ces botoillons étaient de contenance diverse ; jusqu'à 5 litres pour les faucheurs dont le travail était pénible bien qu'effectué à plusieurs, les plus petits contenaient moins d'un litre ; chaque famille en possédait plusieurs, certains pour le vin, d'autres pour l'eau réservée aux enfants participant toujours aux travaux de fenaison, de moisson, loin de la maison et jusque dans les alpages. «Tiatian» fabriquait également des rouets pour les femmes encore nombreuses à filer durant les soirées d'hiver.

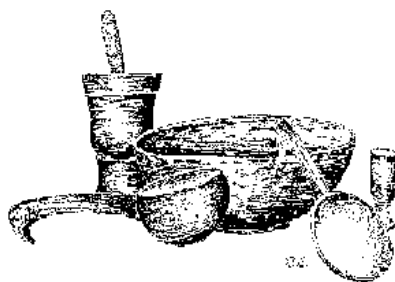
Le petit-fils de «Tiatian» (fils de sa fille), connu sous le nom d'Albert Dépierre ou Albert le tourneur, reprit les outils de son grand-père et fabriqua encore de nombreux botoillons mais aussi toute sorte d'objets utilitaires tournés : bols, assiettes, saladiers et rouets. Albert, célibataire et encore jeune fut retrouvé mort dans son atelier un 1^{er} janvier des années 70. Pas de successeur pour continuer à faire marcher les 3 tours ! La maison, après beaucoup de travaux a retrouvé un air de jeunesse, grâce à Gilbert et Marie-Claude Pachoud, les nouveaux propriétaires : seuls un vieux tour et de vieux botoillons attestent de l'activité de l'ancien propriétaire du lieu.

Mais à Thorméroz, Prosper Pachoud (décédé en Août 1999) était, lui aussi, grand spécialiste de tournage sur bois : d'abord fabricant de botoillons, jusque dans les années 40 à 45, il produisait environ 700 gourdes par an qu'il vendait sur les foires de Savoie telles que celles de Montmélian, Saint Jean de Maurienne, Les Déserts, Lescheraines, etc...Il fournissait également le grand Bazar de Lyon et celui de Montpellier ; ce travail l'occupant à temps plein, il n'avait plus guère le loisir de travailler la terre. Son atelier, installé sur le ruisseau de la Combe, utilisait la force de l'eau pour actionner le tour, jusqu'à l'arrivée de l'électricité fournie par la compagnie privée de la Doria ; mais en 1945 quand EDF prit le monopole, le prix du kilowatt/heure tripla et Prosper rendit son comp-
teur ; alors le ruisseau retrouva son plein emploi !...encore pour quelque temps.



Notons que Lucien Pernet, à La Magne, soumis à la même augmentation, réagit de façon identique ; il se remit à pédaler pour tourner ses « pôches »... Quelques années plus tard, les tarifs EDF redevinrent raisonnables et les tours acceptèrent définitivement *la fée électricité* : le progrès, certes, mais pas à n'importe quel prix !!! Prosper Pachoud et Albert Dépierre fabriquèrent des « botoillons » et des pièces de vaisselle jusque dans les années 50, puis l'aluminium supplanta le bois des « pôches et des botoillons », et nos tourneurs se recyclèrent dans la fabrication de rouets miniatures, devenus à la mode dans la décoration des salles de séjour.

Aux Chavonnettes, Joseph Mollard, dit « José à Fli », oncle célibataire d'Albert, de Rosa et de Gène Mollard, né dans la première décennie du siècle dernier, tournait également les « pôches, les botoillons » et la vaisselle en général : paysan à la belle saison, il avait son atelier sur le ruisseau de Rachachère.



31

Ce ruisseau qui ne «manque jamais» avait été aménagé de façon ingénieuse : un bief (petit lac servant de réserve d'eau) avait été creusé. Un baraquement abritait l'atelier ; la force motrice était fournie par une turbine type «Pelton» à axe horizontal. Le jet concentré tombait d'une hauteur de deux mètres environ. L'historique de cette turbine mérite qu'on s'y attarde : non, elle n'a pas été achetée aux établissements Neyrpic à Grenoble, mais bien fabriquée par le tourneur lui-même en recyclant un réservoir auxiliaire d' avion anglais largué sur Puygros (près de chez Marcel Hyvert). Après explosion due à l'approche d'un briquet curieux !, la tôle du réservoir servit de matière première à la turbine et à ses pales. Les machines comprenaient :

Un tour entre pointes, très sommaire, ressemblant à celui de Prosper Pachoud : la pointe d'entraînement sur palier lisse graissé régulièrement, la contre-pointe composée comme souvent d'une simple vis appointée.

Une scie à ruban entièrement construite en bois, volant compris !... sur laquelle José fabriquait des chevrons jusqu'à 4 mètres de long.

Un moulin à farine, mais de type « moderne ».

Et enfin, pour couper l'ambiance plutôt fraîche du vallon de Rachachère, l'indispensable poêle à bois pour brûler chutes et copeaux.

Hélas, il ne reste rien actuellement de cet atelier si actif autrefois.

On comprend que, dans les années 30, deux gamins des Chavonnettes, Fred Provent et Théo Chabert, se soient souvent rendus à l'atelier. De cette époque date d'ailleurs la vocation de tourneur de Fred : vers 1975, (il a alors 55 ans) il acquiert son premier tour à une seule vitesse qui lui permet de tourner ses premiers rouets. La roue des rouets fabriqués pour une nombreuse clientèle, sera tournée par un astucieux montage sur la scie circulaire ! Un peu plus tard, il investit dans un deuxième tour (Kity)

avec copieur et mandrin qui lui permet, en plus des rouets, de tourner des bols, des assiettes et des coupes dans nos bois de pays.

A partir de 1968, Michel Coulanges s'installe à Thoiry (dans l'ancien bâtiment d'école) comme menuisier, ébéniste, sculpteur et tourneur d'art. Sur son tour à métaux, il va transformer le bois en saladiers, coupes, bols et assiettes, pieds de lampes et bougeoirs ; il utilise du bois sec, mais aussi le bois vert du pays (érable, merisier, pommier, poirier, etc...) pour tous les objets de vaisselle. Fin juin 2003, à la suite du changement de destination du bâtiment, Michel est contraint de quitter appartement et atelier de Thoiry pour une nouvelle destination.

En septembre 1979, Jean-Paul Rossi s'installe avec sa famille dans l'ancien logement du postier, inoccupé depuis plusieurs années. Bauju de naissance (né à Aillon le vieux), «expatrié» pendant 12 ans à Paris puis dans la Meuse et à Dijon, il choisit d'élire domicile à Thoiry où il sait trouver bois et amateurs de bois. Depuis que, dans son enfance son père l'a emmené dans l'atelier de Lucien Pernet à La Magne, il s'est passionné pour l'«argenterie des Bauges»: A 18 ans, il montait son premier tour avec des pièces de récupération et s'essayait au travail du bois vert avec des crochets forgés sur le modèle de ceux entrevus chez Pernet. Souffrant de voir des bois «nobles» tels que pommiers, poiriers, cerisiers et même certains noyers, disparaître dans les cuisinières ou encore pourrir sur place, il passe de plus en plus de temps devant son tour pour donner une deuxième vie à ces arbres vénérables. Craignant également que l'«argenterie des Bauges» ne vienne à disparaître totalement de la circulation et même de la mémoire collective, il construit en 1995 un tour à perche tel que ceux utilisés pendant des siècles à La Magne et dont il ne reste malheureusement que deux exemplaires. C'est sur ce tour qu'il s'attache à tourner «pôches et coppets à oreilles», pièces que plus personne ne faisait, et qui exploitent à fond le principe du tournage en alternatif. Avec les conseils de Prosper Pachoud, il retrouve les tours de mains des fabricants de gourdes. C'est tout récemment et avec émotion qu'il a identifié le fabricant du «botoillon» de son grand-père de Saint Pierre : il s'agissait de Joseph Voiron de Thorméroz. Il met par écrit les secrets de l'utilisation du bois vert et des crochets, la façon de maîtriser le séchage des pièces et tout ce qui fait la supériorité du tournage pratiqué à Thoiry et à La Magne par rapport aux autres types de tournage de vaisselle en bois préalablement séché.

D'après les renseignements recueillis chez les Anciens du village, on sait que les tours de Thoiry utilisaient autrefois la force de l'eau alors que ceux de La Magne (village ne possédant pas de ruisseau) utilisait la seule force des jambes du tourneur et la force de rappel de la perche. Alors que dans la première moitié du 20^e siècle, on trouvait trois fabricants de «botoillons» à Thoiry, il n'en existait qu'un seul à La Magne. Cette fabrication astucieuse et inédite dans les autres régions de France a-t-elle émigré de Thoiry vers La Magne, ou est-ce le contraire ? Si quelqu'un a la réponse, merci de nous la communiquer.

D'après les souvenirs de Georges et Gilbert Pachoud, de Prosper interrogé voilà 6 ou 7 ans par Jean-Paul Rossi, de Joseph Voiron de les Crêts et d'Alfred Provent.

Réunions du Conseil Municipal

Lors de la séance du 24 janvier 2003, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

I/ Gestion de la forêt communale

Le conseil décide de refaire le bornage de certaines parcelles pour la somme de 1860 euros et de lancer l'étude sur la réfection du chemin du Garde 1000 euros.

II/ Choix du bureau d'étude restaurant scolaire

Etude sur la solidité et la sécurité du bâtiment : SOCOTEC a été retenue pour la somme de 1650 euros.

Choix du géomètre pour relevé topographique : Monsieur BOCH pour la somme de 6600 euros.

III/ Convention architecte restaurant scolaire

Approuvée par l'ensemble du conseil.

IV/ Désignation des délégués auprès de Métropole Savoie pour élaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Titulaire : Monsieur le Maire Jérôme ESQUEVIN

Suppléant : Adjoint au Maire Georges DUMAS

V/ Demande de subvention pour travaux routiers

Demande faite pour le revêtement de la cour de l'école

Pour l'année 2004 demande de subvention pour finir la place du four à pain à Thorméroz.

VI/ Question diverses :

- Parking du cimetière : refus de réviser le prix d'acquisition du terrain.
- Aménagement BCD (Bibliothèque et Centre de Documentations) au premier étage de l'école : réfection de la peinture par l'agent communal pendant les vacances de printemps, demande de subvention pour achat de mobilier
- Création d'un emploi d'agent d'entretien qualifié et suppression du poste d'agent d'entretien

Lors de la séance du 14 mars, le Conseil Municipal a pris les décisions suivantes :

➤ BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET DE L'EAU - COMPTES DE GESTION 2002

LE CONSEIL MUNICIPAL Déclare que les Comptes de Gestion dressés, pour l'exercice 2001 par le Receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

➤ BUDGET PRINCIPAL ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF - EXERCICE 2002

Le Conseil Municipal ADOPTE le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2001, arrêté comme suit :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
Dépenses	88 313.34 €	233 743.03 €
Recettes	64 502.34 €	287 213.99 €
Excédent/Déficit	- 23 811.00 €	+ 53 470.96 €
Résultat cumulé : Excédent en clôture d'exercice :	29 659.96 €	

➤ **BUDGET DE L'EAU - ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2002**

Le Conseil Municipal adopte le Compte Administratif du budget principal de l'exercice 2002, arrêté comme suit :

	INVESTISSEMENT	EXPLOITATION
Dépenses	10 799.19 €	20 150.99 €
Recettes	3 592.88 €	61 380.55 €
Excédent/Déficit	- 7 206.31 €	+ 41 229.56 €
Résultat cumulé : Excédent en clôture d'exercice : 34 023.25 €		

➤ **BUDGET PRINCIPAL ET BUDGET DE L'EAU - BUDGETS PRIMITIFS 2002.**

Le Conseil Municipal adopte le budget primitif équilibré en recettes et dépenses, arrêté comme suit :

Fonctionnement : 301 787.96 euros Investissement : 379 171.00 euros

Il adopte ensuite le budget du service de distribution d'eau potable 2002 arrêté comme suit :

Exploitation : 56 813.35 euros Investissement : 11 412.31 euros

➤ **TAUX IMPOSITION TAXES LOCALES** : Les différents taux d'imposition demeurent inchangés, à savoir :

Taxe d'habitation	10.78 %
Taxe sur le foncier bâti	20.16 %
Taxe sur le foncier non bâti	91.87 %
Taxe professionnelle	14.40 %

➤ **INTERCOMMUNALITE** : Un groupe de travail va se mettre en place pour étudier une éventuelle demande d'adhésion à Chambéry Métropole.

➤ **AGENCE POSTALE COMMUNALE** : Les démarches entreprises avec le Receveur pour transférer le bureau de poste dans les locaux de la Mairie vont être poursuivies. Les opérations financières et le courrier pourront ainsi être traitées sur la commune. Le Conseil Municipal donne son accord au Maire pour signer une convention.

➤ **DEMANDE DE SUBVENTION MENUISERIES ECOLE** : Le Conseil municipal décide de demander une subvention pour le remplacement des huisseries extérieures de l'école.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

- **ADMR** : accord pour signer la convention 2003. La somme versée par la commune s'élève à 900 euros.
- **Avancement du PLU** : un règlement architectural est en cours de mise au point. Le zonage est bien avancé. Le conseil municipal donne son accord pour établir un P.I.Z (plan indexation Z) à la Fougère pour délimiter précisément la zone à risques pour un montant de 1150 euros.

Lors de la séance du 28 Mai 2003, le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

- **CHANGEMENT DENOMINATION TRESORERIE** : La nouvelle trésorerie principale se situe désormais à Challes-Les-Eaux. Elle s'appellera dorénavant "Trésorerie Principale de Challes-Les-Eaux". Accord du conseil pour le changement de dénomination .
- **ENQUETE PUBLIQUE DIG COURS D'EAU** : Cette Déclaration d'Intérêt Général autorise le SIPL (Syndicat Intercommunal du Plateau de la Leysse) à intervenir pour l'entretien des abords de certains cours d'eau. Accord du conseil.
- **CONVENTION AVEC CONSEIL GENERAL FILETS DE PROTECTION** : Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer une convention avec le département pour la pose d'un filet de protection en amont de la route du Col des Prés.
- **TARIFS DE L'EAU : Nouveaux tarifs à partir du 1 Juillet 2003 :**
Abonnement : 33 € . Taxe de raccordement : 400 € . Location de compteur 15 mm : 10 € , 20 mm : 15 € , 25 mm : 18 € . Le prix du mètre cube reste à 0,70 € . Au-delà de 250 m³, le tarif est ramené à 0,60 €/m³.
- **LOCATION ENGIN COMMUNAUX : Nouveaux tarifs à partir du 1 Juillet 2003 .**
Tracto-Pelle : 60 € de l'heure . Remorque 75 € la journée ou 50 € la demi-journée plus une caution de 500 €, sous réserve de l'accord de l'assurance de la Commune .
- **RENOUVELLEMENT CONTRAT ASEM** : Le contrat de l'assistante qui aide la classe de cycle II est reconduit pour la prochaine année scolaire.
- **DEMANDE SUBVENTION MENUISERIES ECOLE** : Une subvention est demandée au Département, au titre des fonds scolaires pour le remplacement des menuiseries de l'école .
- **PROJET D'ECOLE** : Il s'agit, après visite et découverte de l'histoire des glaciers de Thoiry, d'établir une relation artistique entre une réalisation plastique (sculpture, assemblage) et une chorégraphie (danse). Coût total du projet : 3680 €. La subvention demandée à la mairie sera attribuée en fonction de celle accordée par l'inspection académique.
- **TRAVAUX VOIRIE** : Une subvention est demandée au Département, au titre du F.D.E.C. pour la rénovation de la place du four de Thorméroz.
- **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ECOLE DE MUSIQUE** : Jean Luc POUËSSEL est désigné.
- **ANCIENNE ECOLE** : Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer la demande de permis de construire pour la rénovation du bâtiment de l'ancienne école et demande une subvention au Département au titre du F.A.C.E.T..
- **LIGNE DE TRESORERIE** : Le Conseil donne son accord pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie.

INFORMATIONS DIVERSES

ETAT CIVIL du 01/01/03 au 30/06/03

Naissances

- **Laura** au foyer de Chrystel et Alain ANGERETTI le 10 avril 2003 à la Dhuy.
- **Adrien** au foyer de Anne et Thierry TOURNIER le 20 avril 2003 à la Dhuy.
- **Eddie** au foyer de Nathalie TOURNIER et Alexandre SERVES le 28 avril 2003 aux Mollards.
- **Thibaud** au foyer de Julie TOME et Stéphane FRANCONY le 23 juin 2003 aux Mollards.

Félicitations aux heureux parents, tous nos vœux de bonheur aux nouveaux Thoirzans.

Mariage

- Mathieu ROSSI et Andréa KELSO le 28 juin 2003.

Meilleurs vœux de bonheur à ce couple franco-britannique.

Décès

- Pierre Fernand FRANCONY nous a quittés le 25 février dernier.
- Constant Robert PACHOUD est décédé le 13 mars 2003.
- Constant Pierre ARNOLDO est décédé le 24 mars 2003.

Ils nous manqueront, nos sincères condoléances aux familles.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

Pendant la période estivale, les horaires d'ouverture de la bibliothèque sont les suivants :

- Lundi : de 17h00 à 19h00 pendant le mois de juillet.
- Fermeture au mois d'Août.
- Réouverture le lundi 1^{er} Septembre aux horaires habituels :

Le lundi de 16h30 à 19h00 et le mercredi de 10h00 à 12h00.

LOCATION DE LA SALLE DES FETES

S'adresser à Ginette COULANGES au 04.79.28.45.54 ou à Thierry TOURNIER au 04.79.28.43.90

POSTE DE THOIRY

Fermeture de la poste jusqu'au 2 septembre 2003. La municipalité a déjà protestée auprès de la direction de la poste contre cette longue interruption de ce service public. Il semblerait que des problèmes de manque de personnels pendant la saison estivale en soient responsables

PERMANENCE DES ELUS EN MAIRIE

M. Jérôme ESQUEVIN est présent en Mairie le lundi de 18 à 20 heures ou sur rendez-vous. Les adjoints et la plupart des élus effectuent une permanence le même jour.

La Mairie est ouverte :

- Le lundi de 18H à 20H
- Le mercredi de 9H à 11H
- Le vendredi de 9H à 11H

REFECTION DE LA COUR DE L'ECOLE

Finis les gravillons cruels qui s'incrustaient dans la peau des genoux ou des coudes des écoliers malchanceux à la suite d'une chute. En effet, profitant des grandes vacances, l'entreprise Gerland a procédé à une réfection complète de la cour de l'école. Un tapis d'enrobés a été déroulé et il devrait faire la joie des adeptes des patins à roulettes et autres rollers pendant les récréations et les séances d'éducation physique. Ces travaux ont aussi pour but d'améliorer le drainage des eaux pluviales et surtout d'éviter qu'elles stagnent et créent de grandes flaques très appréciées des élèves, mais beaucoup moins par les institutrices et les mamans.

Et, avec quelques semaines d'avance, bonne rentrée à tous.

GLISSIERE DE SECURITE

En coordination avec les services de l'équipement, des glissières de sécurité ont été installées à la fois sur des voies communales et départementales. Ainsi des points potentiellement dangereux sont plus sécurisés, notamment en cas de chaussées glissantes. Cela ne doit pas nous faire oublier que rien ne remplace la prudence de chacun d'entre nous.

LOCATION DES ENGINS COMMUNAUX

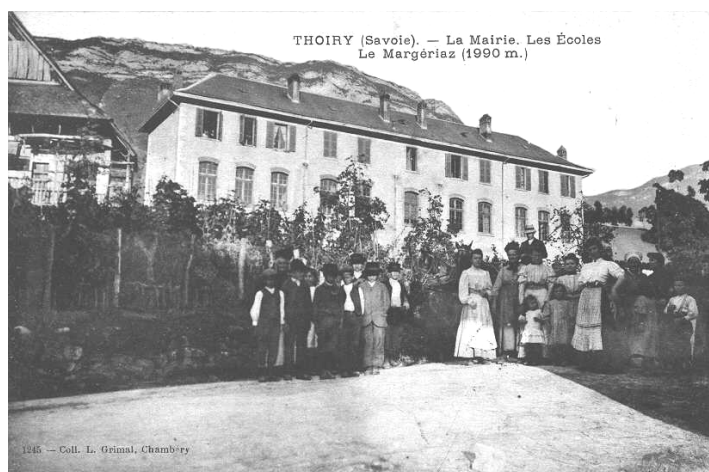
Le Conseil Municipal a décidé, lors de sa réunion du 28 mai 2003 de fixer le tarif de location du tractopelle communal à 60 € de l'heure. Il est rappelé à ce sujet qu'il ne peut s'agir que de petites interventions de dépannage ou de travaux peu importants. La location reste limitée à quatre heures par an et par foyer.

RENOVATION ANCIENNE ECOLE

Le permis de construire est en cours d'instruction. Le projet consiste en la création, au premier niveau d'une cantine, d'une salle communale et d'une cuisine commune aux deux, et de la transformation des appartements de l'étage en gîtes. Les caves ne font pas l'objet d'aménagement pour l'instant.

Les travaux devraient commencer d'ici la fin de l'année 2003, ou au tout début de 2004. La date dépend des avis des différentes administrations, de l'octroi des subventions et des résultats des appels d'offres.

Il s'agit d'un investissement important pour notre commune mais qui est devenu indispensable pour le maintien de la vie locale et la sauvegarde d'un élément important de notre patrimoine. L'ancienne école, construite à la fin du XIX^e siècle, est le Bâtiment le plus imposant de notre village. Il devient urgent de renforcer son utilité publique et de lui redonner une nouvelle jeunesse.



THOIRY (Savoie) - La Mairie. Les ECOLES. Le Margériaz (1990 m.) !!!
C'est ce que dit la légende de cette carte postale du début du XX^e siècle.

LES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE

Sté BECAM

Plomberie (thorméroz)

Michel CALLET

Négociant en bestiaux (chef-lieu)

Robert CARBONE

Création, entretien d'espaces verts
(chef-lieu)

CAVALIER SERVICES

Chauffage, sanitaire, électricité (chef-
lieu)

Gilles COULANGES CONCEPT

Mécanique générale, soudures, prépara-
tion de motos de courses (chef-lieu)

Georges DUMAS

Entreprise de nettoyage (thorméroz)

Gérard FELIX

Création, entretien espaces verts (Les
chavonnes)

Pascal FRANCONY

Négociant en bestiaux (Thorméroz)

Christian GUERLINCÉ

Comptabilité (Les Crêts)

Edith HURET NET RESPASS

Entreprise de repassage (Thorméroz)

Pascal LABANCA

Peintre en bâtiment (La Fougère)

NICOUD frères

Charpente, zinguerie (Les Chavonnettes)

Jean-Marc PACHOUD

Menuisier-Charpentier (Les Chavonnet-
tes)

Dominique VINCENT

Ingénieur électronique (La Fougère)

NOUVEAUX HABITANTS

De nouvelles familles ont décidé de ve-
nir dans notre commune, nous leur sou-
haitons la bienvenue et une bonne inté-
gration à Thoiry.

RENOVATION ANCIENNE ECOLE

600 enfants ont été accueillis à La Féclaz le 5 juin dernier pour découvrir l'univers du pastoralisme. Mené en partenariat avec l'Education nationale et les organisations professionnelles agricoles, ce projet pédagogique a pour but de sensibiliser les enfants au pastoralisme et à l'agriculture de montagne. Les enfants du Plateau de la Leysse ont été associés à ce projet et ont pu présenter, sur des stands, leurs travaux réalisés dans le cadre du programme "Une école - Un site".

Le matin, au Carcey, un Jeu de l'Oie version Alpage invitait les jeunes visiteurs à parcourir, de façon ludique, un maximum de stands. A l'extérieur, la Chèvrerie des Déserts présentait quelques chèvres et la fabrication du fromage, le Centre équestre Volte-Face de La Féclaz avait installé des poneys, tandis qu'un berger effectuait de fréquentes démonstrations de rassemblement d'un troupeau d'oies (!) avec son chien. Les Ménestriers faisaient également danser les enfants sur des musiques traditionnelles.

Puis, après le pique-nique, les enfants étaient invités à la Vach'parade, un défilé burlesque avec une immense vache mécanique bougeant, meuglant, ruminant..., accompagnée de musiciens déguisés en animaux et montés sur des échasses.



La vach'parade.